

4,7 % des ménages francs-comtois en situation de vulnérabilité énergétique à la fois du fait de leur logement et de leurs déplacements

En Franche-Comté, 178 000 ménages consacrent une part élevée de leurs revenus aux dépenses énergétiques pour le chauffage de leur logement ou pour leurs déplacements contraints en voiture, ce qui les place en situation de vulnérabilité énergétique (cf. *fiche Méthode et définitions*). Les ménages sont dans cette situation lorsque leurs dépenses dépassent 8 % de leur revenu disponible, pour le chauffage du logement et la production d'eau chaude ou 4,5 % pour les dépenses en carburant pour se déplacer. Au 1^{er} janvier 2008, 26 % des ménages francs-comtois sont exposés à la vulnérabilité énergétique liée au logement, tandis qu'ils sont 14 % lorsqu'il s'agit des déplacements.

4,7 % des ménages francs-comtois vulnérables à la fois pour le logement et les déplacements

Parmi les ménages vulnérables, 23 700 cumulent les deux types de vulnérabilité (figure 2). Cette double vulnérabilité concerne ainsi 4,7 % des ménages francs-comtois, contre en moyenne, 2,7 % des ménages de France métropolitaine et 3,2 % des ménages de France de province. La Franche-Comté se situe parmi les régions où la vulnérabilité énergétique est la plus forte et se place, avec la Bourgogne, au 4^e rang des 22 régions de métropole après le Limousin (6,1 %), l'Auvergne (5,9 %) et la Champagne-Ardenne (5,5 %) (figure 1).

Un climat rigoureux et le caractère rural de la région, qui entraîne de plus grands déplacements pour se rendre sur son lieu de travail, d'études, ou pour accéder aux principaux services de la vie quotidienne, sont les principaux facteurs expliquant cette situation.

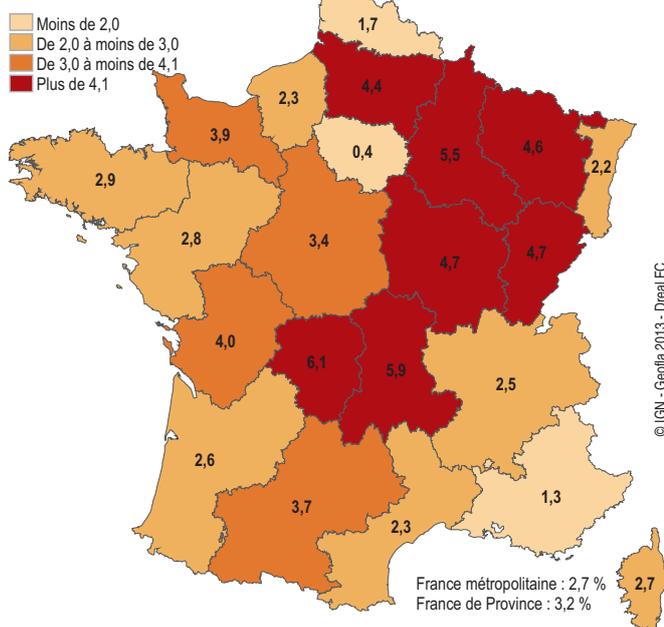
Une exposition plus forte en zone rurale que dans les communes plus urbanisées

Les ménages confrontés à la double vulnérabilité énergétique sont inégalement répartis sur le territoire. En Haute-Saône et dans le Jura, le taux de vulnérabilité énergétique atteint respectivement 6,7 % et 5,4 %. En revanche, dans le Doubs et le Territoire de Belfort, il est inférieur

1 Franche-Comté : une part de ménages doublement vulnérables parmi les plus fortes de Métropole

Taux de vulnérabilité lié au logement et aux déplacements par région

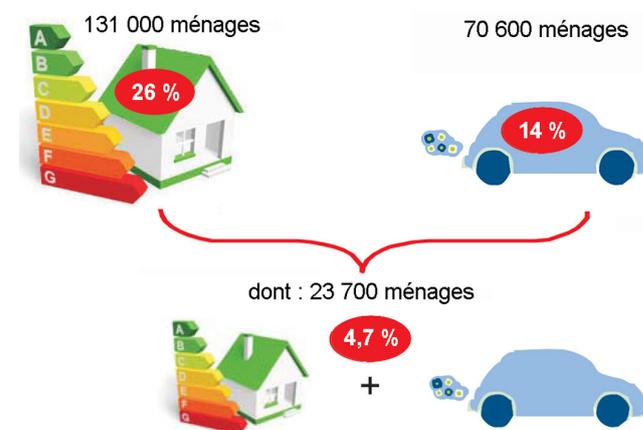
Taux (en %)



Champ : Chauffage du logement et déplacements contraints
Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL et SOeS Anah

2 Chauffage et carburant : 23 700 ménages comtois vulnérables

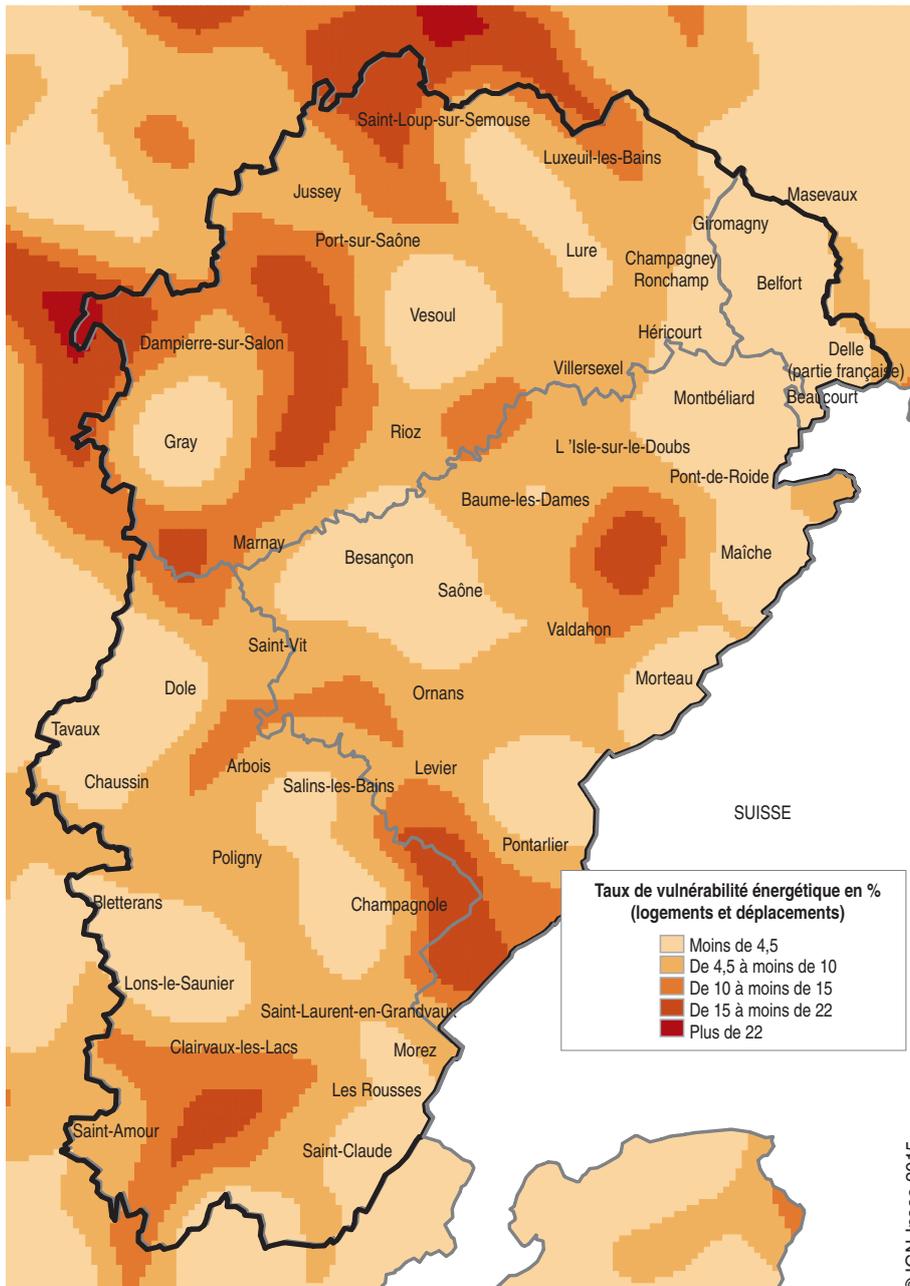
Vulnérabilité énergétique à la fois pour le logement et les déplacements contraints en Franche-Comté



Champ : Chauffage du logement et déplacements contraints
Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL et SOeS Anah

3 La zone frontalière relativement épargnée par la double vulnérabilité

Vulnérabilité énergétique des ménages francs-comtois



Champ : Chauffage du logement et déplacements contraints
Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL et SOeS Anah

à la moyenne régionale (respectivement 3,9 % et 3,0 %).

La part des dépenses en carburant dans le revenu présente de fortes disparités sur le territoire franc-comtois, alors que celle liée aux dépenses de chauffage du logement est plus homogène. C'est pourquoi les zones fortement exposées à la double vulnérabilité sont les mêmes que celles les plus concernées par la seule vulnérabilité liée aux déplacements (cf. fiche Déplacements). Plus on s'éloigne des communes densément peuplées (cf. fiche Zonage), plus l'exposition à la double vulnérabilité est forte. Seuls certains territoires frontaliers de la Suisse font exception grâce au niveau élevé des revenus des ménages qui y vivent (figure 3). Dans les communes très peu denses, un ménage sur dix est exposé au cumul des deux types de vulnérabilité. Les ménages habitant dans ces communes réalisent des déplacements en moyenne plus longs pour se rendre à leur travail et sont éloignés des principaux commerces et services nécessaires à la vie quotidienne (figure 4).

Dans les communes peu denses, la vulnérabilité est également supérieure à la moyenne régionale (6,5 % contre 4,7 %). 13 100 des 202 000 ménages qui y vivent cumulent ainsi les deux types de vulnérabilité.

En revanche, ce type de situation est moins fréquent dans les communes de densité intermédiaire (1,3 % des ménages) et, dans une moindre mesure dans les communes densément peuplées (3,6 % des ménages). Dans ces dernières, on rencontre la plus forte proportion de ménages à faible revenu. Près d'un quart des ménages y vivent sous le seuil de pauvreté, contre 13 % en moyenne en Franche-Comté.

Les ménages à bas revenus, premiers concernés par la vulnérabilité énergétique

La vulnérabilité énergétique est fortement liée à la faiblesse des revenus. Parmi les 63 000 ménages dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté (environ 970 € par mois correspondant à 60 % du revenu médian national), près de 14 % sont considérés comme vulnérables en raison des dépenses engagées pour le logement et les déplacements. 6 % des ménages dont les revenus sont compris entre le seuil de pauvreté et une fois et demi ce seuil sont vulnérables. En revanche, à partir du moment où les revenus sont supérieurs au double du seuil de pauvreté, moins d'un ménage sur cent est exposé à la vulnérabilité

4 Plus d'un ménage sur dix exposé à la double vulnérabilité dans les communes très peu denses

Ménages cumulant vulnérabilité pour les logements et pour les déplacements par type de commune de résidence

Types de communes	Ménages au 1 ^{er} janvier 2008	Ménages vulnérables	Taux de vulnérabilité (en %)
Communes densément peuplées	90 300	3 300	3,6
Communes de densité intermédiaire	161 700	2 100	1,3
Communes peu denses	202 000	13 100	6,5
Communes très peu denses	49 800	5 200	10,4
Franche-Comté	503 800	23 700	4,7

Champ : Chauffage du logement et déplacements contraints
Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL et SOeS Anah

© IGN-Insee 2015

énergétique pour le logement et les déplacements (figure 5).

L'exposition aux deux types de vulnérabilité diminue avec l'âge

Le niveau des revenus pour les actifs en emploi tend à augmenter avec l'ancienneté. Par ailleurs, les jeunes actifs éprouvent, pour beaucoup d'entre eux, des difficultés à entrer dans la vie active et occupent, plus souvent que leurs aînés, des emplois précaires. Ainsi les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans sont les plus exposés aux deux types de vulnérabilité. 13 % d'entre eux (soit 8 000 ménages) consacrent une proportion importante de leurs revenus à l'achat d'énergie pour leur logement et pour se déplacer en voiture.

Le taux de vulnérabilité énergétique diminue avec l'âge. Après 30 ans, il est plus que divisé par deux. Seuls 2 % des ménages de 60 ans et plus sont exposés simultanément aux deux types de vulnérabilité. En effet, bien que les revenus diminuent au moment de la retraite, les dépenses en carburant ne concernent plus que les déplacements pour accéder aux commerces ou aux services de la vie quotidienne. Ces ménages sont donc moins exposés à la vulnérabilité énergétique liée aux seuls déplacements (figure 6).

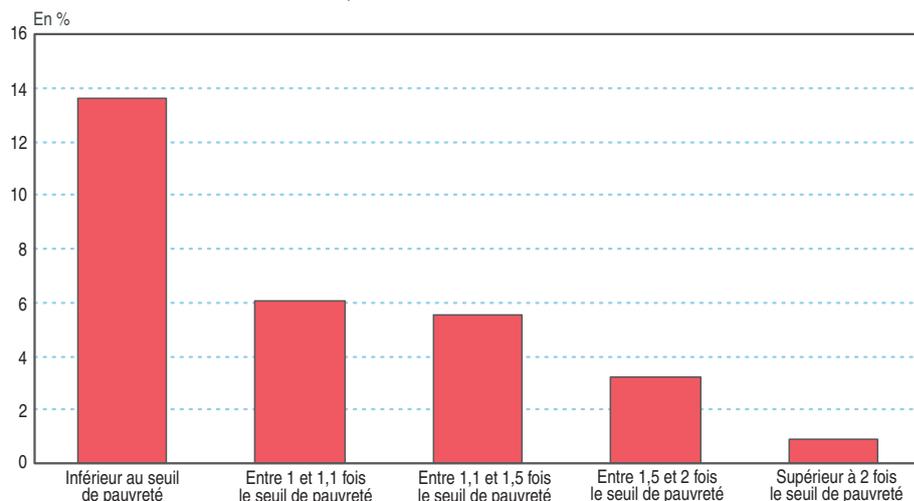
Les retraités et les cadres sont les seules catégories socioprofessionnelles qui présentent un taux de vulnérabilité plus faible que la moyenne. Les ménages dont la personne de référence appartient aux professions intermédiaires sont aussi souvent vulnérables que l'ensemble des ménages francs-comtois. Le taux de vulnérabilité est proche de 6 % pour les ouvriers, les employés, les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprises. Enfin, les agriculteurs et les personnes sans activité professionnelle présentent la plus forte exposition à la vulnérabilité pour le logement et les déplacements contraints avec des taux respectifs de 11 % et 14 %. Dans le premier cas, les ménages présentent des dépenses élevées, tant pour leur logement que pour leurs déplacements, tandis que pour les autres, c'est surtout la faiblesse des revenus qui est cause de cette forte exposition à la vulnérabilité énergétique (figure 7).

Un effet protecteur du deuxième revenu

Le fait de vivre seul est un facteur aggravant : 8 % des personnes seules, soit 13 800 ménages, sont exposées à la vulnérabilité énergétique à la fois pour le logement et pour les déplacements contraints (figure 8).

5 Une vulnérabilité qui décroît en fonction du revenu

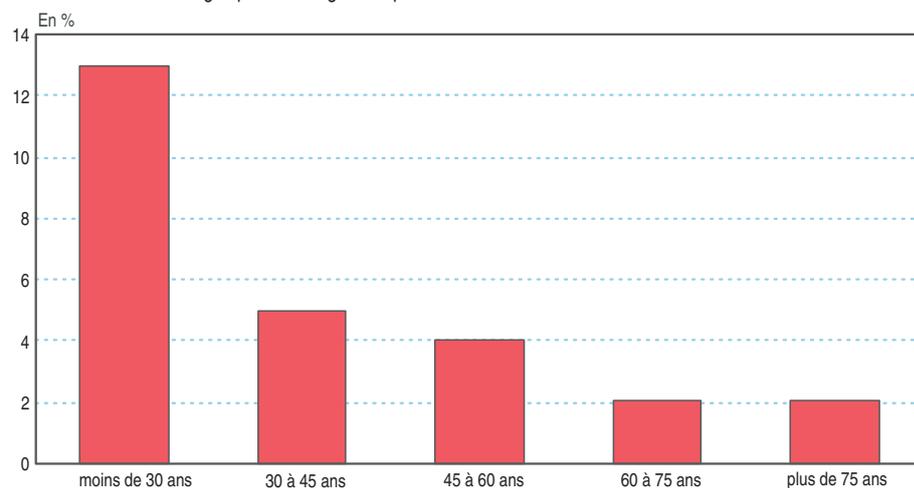
Taux de vulnérabilité en fonction du seuil de pauvreté



Champ : Chauffage du logement et déplacements contraints
Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL et SOeS Anah

6 Le taux de double vulnérabilité divisé par deux après 30 ans

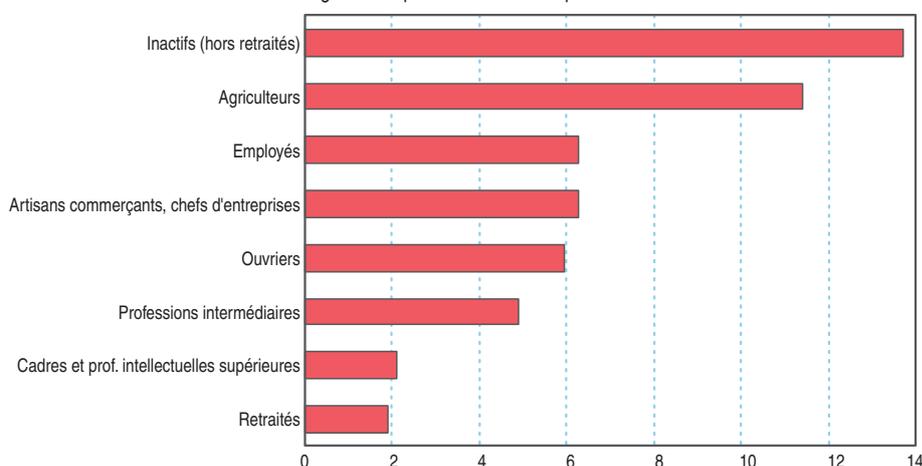
Taux de vulnérabilité énergétique selon l'âge de la personne de référence



Champ : Chauffage du logement et déplacements contraints
Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL et SOeS Anah

7 Inactifs et agriculteurs proportionnellement plus touchés

Taux de double vulnérabilité selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Champ : Chauffage du logement et déplacements contraints
Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL et SOeS Anah

On retrouve parmi ces ménages une part importante de personnes de moins de 30 ans. En revanche, les couples, avec ou sans enfant(s) sont deux fois moins souvent vulnérables que la moyenne des ménages francs-comtois. Le fait que certains couples disposent d'un deuxième revenu explique cette plus faible exposition à la double vulnérabilité.

Les familles monoparentales - ne disposant que d'un revenu - sont également plus touchées par la double vulnérabilité énergétique : 5,4 % des familles monoparentales dont le chef de famille est une femme sont touchées par la vulnérabilité énergétique. Celles dont le chef de famille est un homme se situent dans la moyenne régionale. L'écart de revenus entre hommes et femmes est le seul facteur expliquant cet écart. En effet, les hommes à la tête d'une famille monoparentale vivent plus souvent dans des logements plus grands et à l'écart des grands pôles urbains, ce qui occasionne de plus fortes dépenses aussi bien pour le logement que pour les déplacements. Au total, deux tiers des ménages exposés à une double vulnérabilité vivent seuls ou dans une famille monoparentale, alors qu'ils ne représentent que quatre ménages sur dix en Franche-Comté.

Des ménages vulnérables habitant plutôt dans le parc privé ancien

Près de six ménages vulnérables sur dix résident dans des logements construits avant 1949. Ces logements, pour la plupart énergivores, pèsent sur le budget des ménages (figure 9). Ainsi, plus de 8 % des ménages vivant dans ces logements éprouvent des difficultés à chauffer leur logement et à se déplacer.

Les ménages cumulant les deux types de vulnérabilité sont plus fréquemment locataires dans le parc privé. Un ménage vulnérable sur deux réside dans le parc locatif privé, alors qu'ils ne représentent qu'à peine un quart de l'ensemble des ménages. Seuls 3 % des propriétaires sont exposés à la double vulnérabilité contre 9 % dans le parc locatif privé loué vide et même 17 % dans le cas où le logement est loué meublé. Malgré des revenus plus faibles que la moyenne, les ménages habitant dans le parc HLM sont moins de 2 % à cumuler vulnérabilité liée au logement et aux déplacements. Ce résultat s'explique par une forte présence du parc HLM en milieu urbain, limitant ainsi le coût des dépenses en carburant et par des logements HLM moins énergivores (figure 10).

8 Les couples moins vulnérables énergétiquement

Taux de double vulnérabilité selon le type de famille

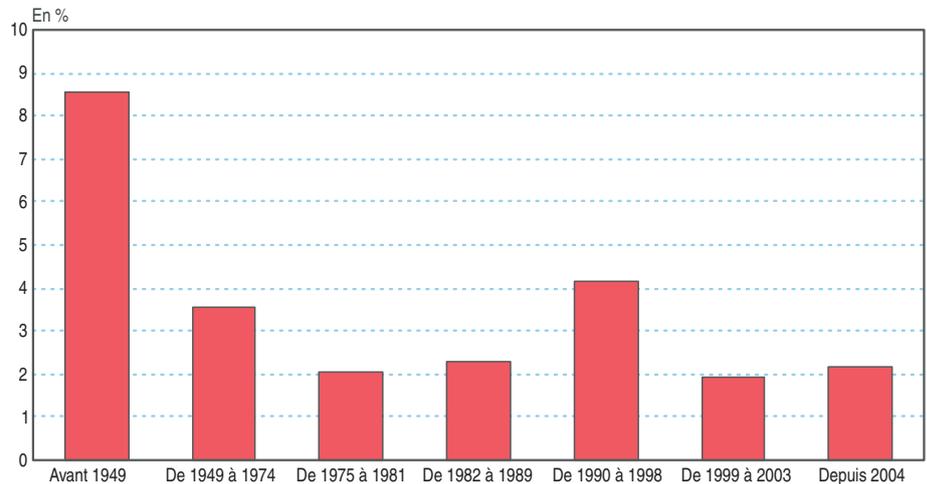
Types de communes	Ménages au 1 ^{er} janvier 2008	Ménages vulnérables	Part des ménages (en %)
			Taux de vulnérabilité (en %)
Couples sans enfant	142 400	3 400	2,4
Couples avec enfants	141 900	3 400	2,4
Familles monoparentales	39 400	2 000	5,1
dont hommes	7 100	300	4,8
dont femmes	32 300	1 700	5,4
Personne seule	169 300	13 800	8,1
Autres hors famille	10 800	1 100	10,0
Franche-Comté	503 800	23 700	4,7

Champ : Chauffage du logement et déplacements contraints

Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL et SOeS Anah

9 Les logements très anciens plus énergivores

Taux de double vulnérabilité selon l'ancienneté du logement

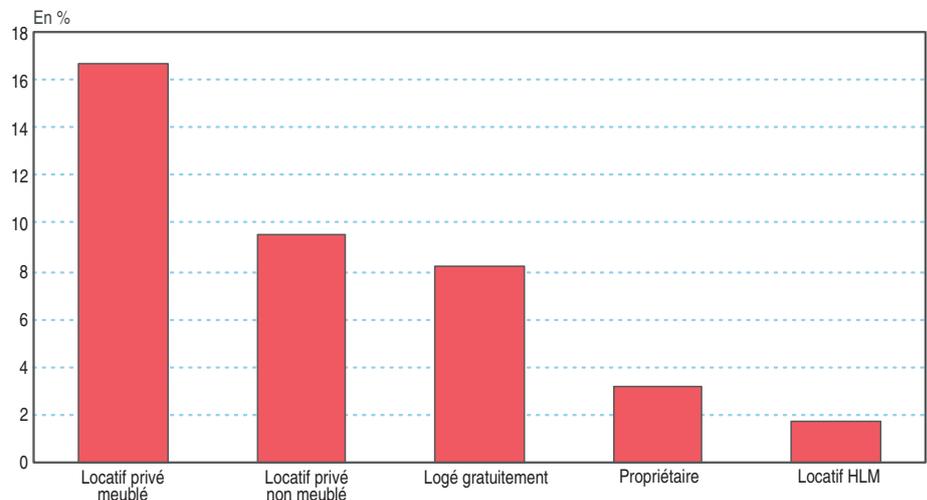


Champ : Chauffage du logement et déplacements contraints

Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL et SOeS Anah

10 Propriétaires et locataires HLM moins exposés à la vulnérabilité

Taux de double vulnérabilité selon le statut d'occupation du logement



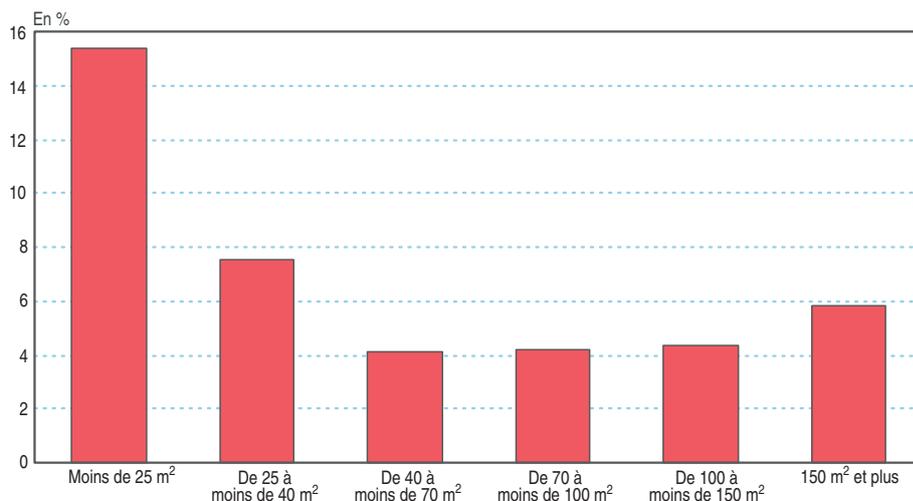
Champ : Chauffage du logement et déplacements contraints

Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL et SOeS Anah

Les ménages exposés à la double vulnérabilité sont surreprésentés dans les petits et les grands logements. Dans le premier cas, une majorité de ménages à faible revenu réside dans les logements de moins de 25 m². 15 % de ces ménages peinent à assumer leurs dépenses en chauffage et en carburant, malgré une forte concentration de ces logements dans des communes urbaines (figure 11). Dans le deuxième cas, les logements d'au moins 150 m² sont davantage situés en milieu rural. En dépit de revenus plus confortables, 6 % des ménages habitant dans ces logements consacrent une part significative de leur budget aussi bien au chauffage de leur logement qu'à l'achat de carburant. ■

11 Ménages vulnérables surreprésentés dans les petits et les grands logements

Taux de double vulnérabilité énergétique selon la taille du logement



Champ : Chauffage du logement et déplacements contraints

Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL et SOeS Anah

